



**Communiqué
APPEL A PROJETS
« Amélioration des conditions de vie en outre-mer »**

Le Haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie déploie localement l'appel à projets lancé par la direction générale des outre-mer « Amélioration des conditions de vie en outre-mer ».

Il a pour objectif de soutenir les projets d'actions concernant l'outre-mer dans les secteurs de la culture, la cohésion sociale, la santé, la jeunesse, les sports, la lutte contre les discriminations, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'enfance, le grand âge, le handicap.

Cet appel à projets est ouvert à l'ensemble des associations régies par la loi du 1^{er} juillet 1901 ainsi qu'aux collectivités territoriales, fondations et établissements publics dont le siège se situe en Nouvelle-Calédonie.

Pour participer, vous devez impérativement déposer votre dossier dématérialisé ainsi que les pièces justificatives **avant le 27 mai 2024 à minuit** (heure locale) à l'adresse suivante :

aap-baicpp@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Les informations complémentaires concernant cet appel à projets sont disponibles dans la note en pièce jointe.

Contacts

DAECPP – Bureau de l'action interministérielle	
aap-baicpp@nouvelle-caledonie.gouv.fr	
Alexis LONCQ 20.03.62	Marie JOSSE 20.03.63